



## QU'EST CE QUE TYVERB® LAPATINIB ?

- Anticancéreux utilisé dans le traitement de certains types de cancer du sein (avancé ou métastatique).
- Prescrit et renouvelé par votre médecin hospitalier spécialiste en cancérologie.
- Disponible en pharmacies de ville sur présentation de votre ordonnance.

Comprimés de 250 mg, de couleur jaune, ovales, biconvexes gravés « GS XJG » sur une face  
Flacons de 70, 84 ou 140 comprimés



- A conserver à température ne dépassant pas 30°C, hors de la vue et de la portée des enfants.
- Ne sortez pas les comprimés du flacon pour les mettre dans un pilulier.
- Lavez-vous soigneusement les mains avant et après chaque manipulation des comprimés.
- Ne jetez pas les flacons entamés, merci de les rapporter à votre pharmacien.


## COMMENT PRENDRE CE MÉDICAMENT ?



A remplir avec l'aide d'un professionnel de santé\*\*

Renseigné avec

.....  
Selon l'ordonnance du  
...../...../.....

<b>Dose par jour</b>	..... mg	=	..... comprimés
<b>Quand ?</b>	.....h.....	<b>1 prise par jour à heure fixe en dehors des repas (au moins une heure avant ou au moins une heure après un repas)</b> Si association avec XELODA® capécitabine, prenez de préférence TYVERB® lapatinib, 1 h avant le repas et XELODA®, dans les 30 min suivant le repas.	
<b>Comment ?</b>		Avalez les comprimés entiers, avec de l'eau, l'un à la suite de l'autre, chaque jour au même moment de la journée. Ne pas mâcher, ni couper, ni écraser, ni dissoudre.	

Vous pouvez vous aider du **cahier de suivi\*** et d'un **calendrier** pour repérer les prises :  
N'arrêtez jamais ou ne modifiez jamais le rythme de prise de votre traitement sans l'avis de votre médecin.

\*\* Cette fiche n'est pas une ordonnance, référez vous à votre ordonnance la plus récente.

## QUE FAIRE EN CAS D'OUBLI OU DE VOMISSEMENT ?



En cas d'oubli, ne prenez pas la dose manquée, ni de dose double. En cas de vomissement, ne prenez pas de nouvelle dose. Prenez simplement la dose suivante comme prévu le lendemain. Pensez à le noter dans votre cahier de suivi\*.

## INTERACTIONS AVEC D'AUTRES MÉDICAMENTS ET/OU VOTRE ALIMENTATION

Vérifiez avec  **votre médecin et votre pharmacien**  que les médicaments (prescrits ou non) et/ou autres substances (aliments, plantes, probiotiques, huiles essentielles, compléments alimentaires...) que vous consommez sont compatibles avec votre traitement. Des interactions peuvent avoir une influence sur l'efficacité de votre traitement ou la survenue d'effets indésirables.



Ne prenez pas de **millepertuis**, évitez la prise de **pamplemousse (jus, pulpe)** et la prise de **certaines médicaments contre les brûlures d'estomac** sans avis médical.




TYVERB® déconseillé pendant la grossesse et l'allaitement.



Utilisez une méthode efficace de contraception pendant votre traitement et pendant au moins 5 j après la dernière dose.

# QUELS EFFETS INDÉSIRABLES PEUVENT SURVENIR AVEC TYVERB® LAPATINIB ?

Ne soyez pas inquiet à la lecture de ces effets, il est possible que vous n'en éprouviez aucun.

Effets indésirables	Prévention
Nausées, vomissements, perte d'appétit	Mangez lentement et fractionnez votre alimentation en plusieurs repas légers. Evitez les aliments gras, frits et épicés. Buvez plutôt entre les repas.
Diarrhées	Pensez à bien vous hydrater : au moins 2 litres d'eau par jour ; Privilégiez une alimentation pauvre en fibres (féculents, carotte, banane...) ; Evitez certains aliments (café, boissons glacées, laitages, alcool, fruits-légumes crus, céréales, gras, épices...).
Inflammation de la bouche	Respectez une hygiène bucco-dentaire stricte : brosse à dents souple, dentifrice non mentholé non abrasif, hydratation des lèvres (lubrifiant gras), stimulation salivaire (glaçons, chewing-gums...), bains de bouche 4 à 6 fois/jour au bicarbonate de sodium. Privilégiez une alimentation fractionnée, liquide à la paille ou mixée légèrement chaude ou ambiante voire froide ou glacée. Evitez la consommation d'alcool, de café, de tabac et de certains aliments (acides, épicés, irritants, frits et/ou salés, durs/croquants, chauds...).
Eruption cutanée ; sècheresse ; picotement, gonflement, rougeur voire douleur de la paume des mains et de la plante des pieds	Utilisez un nettoyant doux sans savon et un agent hydratant. Evitez l'eau chaude.  Evitez les expositions au soleil, protégez-vous si vous devez le faire (vêtements, protection solaire écran total...). Ne portez pas de vêtements trop serrés. Evitez si possible les travaux irritants pour les mains, les pansements adhésifs, la station debout et les marches prolongées. Une consultation chez un pédicure-podologue peut être utile.
Fatigue	Privilégiez une alimentation saine et hydratation suffisante. Respectez des temps de repos dans la journée mais essayez de conserver une activité même modérée. Soyez prudent pour la conduite automobile.



Seuls les effets indésirables les plus fréquents sont listés ci-dessus. Pour en savoir plus, reportez-vous à la notice de votre médicament ou demandez conseil à votre médecin ou votre pharmacien.

## QUE FAIRE EN CAS DE SURVENUE D'EFFET(S) INDÉSIRABLE(S) ?

- Prenez les médicaments prescrits contre les effets indésirables en respectant les doses.
- Informez votre médecin dès les premiers signes persistants.
- Respectez les mesures de prévention.

**Contacts utiles :**

\_\_\_\_\_

\_\_\_\_\_

**Remarques :**

\_\_\_\_\_

\_\_\_\_\_

\_\_\_\_\_

**Contactez rapidement votre médecin**, en cas de :

- difficultés à respirer, toux, essoufflement
- éruption cutanée (urticaire – éruption surélevée avec démangeaison), gonflement des paupières, des lèvres ou de la langue
- douleurs musculaires ou articulaires
- gonflement, rougeur et douleur de la paume des mains et de la plante des pieds
- tout effet indésirable persistant ou s'aggravant



\*Carnet de suivi disponible sur les sites [www.omeditbretagne.fr](http://www.omeditbretagne.fr) ou [www.omedit-paysdelaloire.fr](http://www.omedit-paysdelaloire.fr)

Pour en savoir plus, reportez vous à la notice de votre médicament.

Vous avez la possibilité de déclarer tout effet indésirable sur le site : [signalement-sante.gouv.fr](http://signalement-sante.gouv.fr)